



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 17 novembre 2020
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2020-11-17_2099
Motion pour le maintien d'une offre
de soins de qualité à l'hôpital
de Juvisy-sur-Orge

L'an deux mille vingt, le 17 novembre à 19h15 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 11 novembre 2020. Conformément à l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, la séance se déroule sans public, le caractère public de la séance étant respecté par sa retransmission en direct sur le site internet de l'EPT. Le quorum est ramené à un tiers des membres, chaque élu pouvant détenir deux pouvoirs.

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Votes
Villejuif	Mme ABDOURAHAMANE Rakia	Représenté	Mme LEYDIER	P
Vitry-sur-Seine	M. AFFLATET Alain	-		-
Gentilly	M. AGGOUNE Fatah	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme AMKIMEL Saloua	Représentée	M. VIC	P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme AZZOUG Anissa	Représentée	Mme LABROUSSE	P
Vitry-sur-Seine	M. BELL-LLOCH Pierre	Présent		P
Orly	Mme BEN CHEIKH Imène	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. BENBETKA Abdallah	Représenté	Mme KABBOURI	P
Juvisy-sur-Orge	M. BENETEAU Sébastien	Représenté	Mme BENSARSA REDA	P
Vitry-sur-Seine	M. BEN-MOHAMED Khaled	Représenté	Mme KABBOURI	P
Juvisy-sur-Orge	Mme BENSARSA REDA Lamia	Présente		P
Viry-Chatillon	M. BERENGER Jérôme	Représenté	M. VILAIN	P
Savigny-sur-Orge	Mme BERNET Lydia	Présente		P
Thiais	M. BEUCHER Daniel	Présent		P
Cheville-Larue	Mme BOIVIN Régine	Représentée	Mme DAUMIN	P
Le Kremlin-Bicêtre	M. BOUFRAINE Kamel	Représenté	M. LAURENT	P
Cachan	Mme BOUGLET Maëlle	Représentée	M. BOURDON	P
Vitry-sur-Seine	M. BOURDON Frédéric	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. BOUYSSOU Philippe	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. BRIEY Ludovic	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme CABILLIC Kati	Représentée	M. GAUDIN	P
Fresnes	Mme CHAVANON Marie	Représentée	Mme VALA	P
Athis-Mons	M. CONAN Gautier	Représenté	Mme BERNET	P
Cheville-Larue	Mme DAUMIN Stéphanie	Présente		P
Cachan	Mme DE COMARMOND Hélène	Représentée	M. VIELHESCAZE	P
L'Haÿ-les-Roses	M. DECROUY Clément	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. DEFREMONTE Jean-Marc	Présent		P
Arcueil	Mme DELAHAIE Carine	Représentée	M. AGGOUNE	P
Thiais	M. DELL'AGNOLA Richard	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	M. DELORT Daniel	Représenté	M. GAUDIN	P
Vitry-sur-Seine	Mme DEXAVARY Laurence	Représentée	M. BOURDIN	P
Yvry-sur-Seine	Mme DORRA Maryse	Représentée	M. MARCHAND	P
Morangis	M. DUFOUR Jean-Marc	Présent		P
Savigny-sur-Orge	Mme DUPART Agnès	Représentée	M. BRIEY	P
Vitry-sur-Seine	Mme EBODE ONDOBO Bernadette	Représentée	Mme LABROUSSE	P
Villejuif	M. GARZON Pierre	Représenté	Mme LEYDIER	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. GAUDIN Philippe	Présent		P
Choisy-le-Roi	Mme GAULIER Danièle	Représentée	M. PANETTA	P
Arcueil	Mme GILGER-TRIGON Anne-Marie	Représentée	Mme BEN CHEIKH	P
Villeneuve-le-Roi	M. GONZALES Didier	Présent ⁽¹⁾		-
Villeneuve-le-Roi	Mme GONZALES Elise	Représentée ⁽¹⁾	M. GONZALES	-
Ablon-sur-Seine	M. GRILLON Eric	-		-
Athis-Mons	M. GROUSSEAU Jean-Jacques	Représenté	M. SAC	P
Choisy-le-Roi	M. GUILLAUME Didier	Représenté	Mme DAUMIN	P
Savigny-sur-Orge	M. GUILLAUMOT Bruno	Représenté	Mme BERNET	P

Choisy-le-Roi	M. ID ELOUALI Ali	Représenté	M. LIPIETZ	P
Orly	Mme JANODET Christine	Représentée	Mme BEN CHEIKH	P
L'Haÿ-les-Roses	M. JEANBRUN Vincent	Représenté	M. DECROUY	P
Vitry-sur-Seine	Mme KABBOURI Rachida	Présente		P
Villejuif	Mme KACIMI Malika	Représentée	M. VIELHESCAZE	P
Vitry-sur-Seine	M. KENNEDY Jean-Claude	Représenté	Mme LORAND	P
Ivry-sur-Seine	Mme KIROUANE Ouarda	Représentée	M. MARCHAND	P
Arcueil	Mme LABROUSSE Sophie	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. LADIRE Luc	Représenté	M. BELL-LLOCH	P
Villejuif	M. LAFON Gilles	Présent		P
Paray-Vieille-Poste	Mme LALLIER Nathalie	-		-
Le Kremlin-Bicêtre	M. LAURENT Jean-Luc	Présent		P
Fresnes	Mme LEFEBVRE Claire	Représentée	M. LIPIETZ	P
Vitry-sur-Seine	Mme LEFEBVRE Fabienne	Représentée	M. BELL-LLOCH	P
Vitry-sur-Seine	M. LEPRETRE Michel	Présent		P
Orly	M. LERUDE Renaud	Représenté	M. PECQUEUX	P
L'Haÿ-les-Roses	M. LESSELINGUE Pascal	Représenté	M. DECROUY	P
Thiais	Mme LEURIN-MARCHEIX Virginie	Représentée	M. BEUCHER	P
Villejuif	Mme LEYDIER Anne-Gaëlle	Présente		P
Athis-Mons	Mme LINEK Odile	Présente		P
Villejuif	M. LIPIETZ Alain	Présent		P
Vitry-sur-Seine	Mme LORAND Isabelle	Présente		P
Villeneuve-le-Roi	M. MAITRE Jean-Louis	Représenté (1)	M. GONZALES	-
Ivry-sur-Seine	M. MARCHAND Romain	Présent		P
Rungis	M. MARCILLAUD Bruno	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. MOKRANI Mehdi	Représenté	M. BOUYSSOU	P
Villejuif	Mme MORIN Valérie	Représentée	M. LAFON	P
Vitry-sur-Seine	Mme MORONVALLE Margot	Représentée	Mme VALA	P
L'Haÿ-les-Roses	M. MOUALHI Sophian	Représenté	M. SAC	P
Ivry-sur-Seine	M. MRAIDI Mehrez	Représenté	M. PECQUEUX	P
Choisy-le-Roi	Mme OSTERMEYER Sushma	Représentée	M. PANETTA	P
Choisy-le-Roi	Mme OZCAN Canan	-		-
Choisy-le-Roi	M. PANETTA Tonino	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. PECQUEUX Clément	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme PIERON Marie	Représentée	M. BOUYSSOU	P
Fresnes	M. PIROLI Yann	Représenté	M. LAFON	P
Cachan	M. RABUEL Stéphane	-		-
Athis-Mons	M. SAC Patrice	Présent		P
Viry-Chatillon	M. SAUERBACH Laurent	Représenté	M. DELL'AGNOLA	P
Ivry-sur-Seine	Mme SEBAIHI Sabrina	Représentée	M. TAUPIN	P
Thiais	M. SEGURA Pierre	Représenté	M. BEUCHER	P
L'Haÿ-les-Roses	Mme SOURD Françoise	Représentée	M. DELL'AGNOLA	P
Athis-Mons	Mme SOW Fatoumata	-		-
Valenton	Mme SPANO Cécile	Représentée	M. YAVUZ	P
Chevilly-Larue	M. TAUPIN Laurent	Présent		P
Choisy-le-Roi	M. THIAM Moustapha	-		-
Gentilly	Mme TORDJMAN Patricia	Représentée	M. AGGOUNE	P
Viry-Chatillon	Mme TROUBAT Aurélie	Représentée	M. VILAIN	P
Fresnes	Mme VALA Cécilia	Présente		P
Morangis	Mme VERMILLET Brigitte	Représentée	M. DUFOUR	P
Vitry-sur-Seine	Mme VEYRUNES-LEGRAIN Cécile	Représentée	Mme LORAND	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. VIC Jean-Pierre	Présent		P
Cachan	M. VIELHESCAZE Camille	Présent		P
Viry-Chatillon	M. VILAIN Jean-Marie	Présent		P
Valenton	M. YAVUZ Métin	Présente		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. ZINCIROGLU Lionel	Représenté	M. YAVUZ	P
Villejuif	M. ZULKE Michel	-		-

(1) Jusqu'à la délibération n° 2020-11-17_2077

Secrétaire de Séance : Madame Imène BEN CHEIKH

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil de territoire			102
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2051 à 2077	36	58	94
2078 à 2099	33	55	91

Exposé des motifs

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a mis en lumière les carences et les difficultés dans lesquelles se trouve depuis longtemps l'hôpital public. Malgré cela, les personnels de santé ont été héroïques dans la lutte contre l'épidémie. Cette crise sans précédent démontre à nouveau la nécessité de réinterroger l'offre de soins de proximité.

C'est pourquoi, le Conseil territorial du Grand-Orly Seine Bièvre tient à réaffirmer sa volonté du maintien d'une offre de soins de qualité sur le site de l'hôpital de Juvisy-sur-Orge et sur le territoire Nord-Essonne de l'Etablissement Public Territorial.

DELIBERATION,

Constatant à l'occasion de la première vague de la COVID que le déficit en lits de réanimation, très supérieur en France par rapport à l'Allemagne, a été un facteur aggravant dans la prise en charge des patients atteints par le virus, et en particulier dans le Nord-Essonne,

Constatant la nécessité de maintenir ouverts les hôpitaux de Juvisy-sur-Orge, Longjumeau et Orsay durant la crise sanitaire et la place tenue comme clé de voûte du service des Urgences de Juvisy-sur-Orge et ses 40 lits dédiés aux malades de la COVID,

Constatant que, si pendant la crise de la COVID, les urgences et services de réanimation des trois hôpitaux de Juvisy-sur-Orge, Longjumeau et Orsay ont eu d'importantes difficultés à faire face à l'afflux de patients, le projet de l'Agence Régionale de Santé de réduire l'offre de soins hospitaliers locale (suppression de 900 postes et fermeture de 540 lits) se poursuit,

Constatant que ce projet, qui organise une nouvelle répartition de l'offre de soins hospitaliers dans le Nord-Essonne, ne répond pas aux exigences et aux besoins des habitants de notre bassin de vie,

Considérant que si le maintien du service des Urgences sur le site de Juvisy-sur-Orge est désormais acté, la fermeture récente du service de médecine interne de Juvisy réduit de fait l'hôpital de Juvisy-sur-Orge à un simple « site » sans lits d'hospitalisation à l'exception des 8 « lits porte » (lits de transit d'urgence),

Considérant que cet établissement est situé à proximité de la plateforme aéroportuaire d'Orly, deuxième bassin d'emploi d'Ile-de-France,

Considérant que la circulation routière (RN7, liaisons rive droite/rive gauche de la Seine...) est particulièrement importante (+ de 50 000 véhicules/jour sur la RN7 à Athis-Mons) rendant particulièrement difficile et plus lent l'accès à des établissements hospitaliers plus lointains,

Considérant que cette volonté s'inscrit probablement dans une logique financière incompatible avec l'intérêt général : celle d'une mutualisation des offres de soins au sein « d'hyper-hôpitaux » à un moment où leur décentralisation est plus que jamais nécessaire,

Considérant que la fermeture, en 2009, de la maternité et du service de chirurgie de l'hôpital de Juvisy-sur-Orge a eu des conséquences catastrophiques sur :

- l'éloignement des patients de l'hôpital de Juvisy-sur-Orge, ces derniers étant dirigés sur des établissements distants (Sud-Francilien, Villeneuve-Saint-Georges...) et le plus souvent privés,
- la déperdition d'une offre de santé de proximité, tant en termes de médecine de ville que d'attractivité pour de nombreuses professions sanitaires,
- la fragilisation des services maintenus à l'hôpital de Juvisy-sur-Orge, notamment celui de la réanimation,
- une dégradation de la situation financière de l'établissement.

Considérant que cette nouvelle fermeture aggrave le déficit de l'offre de soins déjà préoccupante sur le territoire du Nord-Essonne,

Considérant que cette fermeture pénalisera de manière insupportable l'accès à une offre de soins de proximité pour les patients concernés par ces hôpitaux dont il faut rappeler la spécificité : faibles revenus, difficultés de disposer de solutions individuelles de transport, population à la moyenne d'âge relativement élevée, forte proportion de familles monoparentales,

Considérant que les Agglomérations concernées par l'hôpital de Juvisy-sur-Orge sont parmi les plus importantes et les plus denses de la grande couronne Francilienne,

Constatant que la renonciation aux 12 places de stationnement du parking de l'hôpital de Juvisy-sur-Orge (14 rue Flammarion - parcelle AL67) par la ville de Juvisy équivaldrait à rendre le GHNE (Groupement Hospitalier Nord-Essonne) seul responsable de l'évolution du site, sans contrôle possible par la ville de Juvisy-sur-Orge et sans égards pour les besoins en matière de santé publique de la population de notre bassin qui compte 550 000 habitants et qui est en expansion de 10% par an,

Considérant que la ville a procédé au déclassement des 12 places de stationnement du parking de l'hôpital afin d'y renoncer et ainsi de permettre à l'Etablissement Public Foncier d'en être pleinement propriétaire pour le compte de la Ville de Juvisy-sur-Orge,

Considérant que l'acquisition par l'Etablissement Public Foncier des 12 places de stationnement du parking de l'hôpital permet au GHNE d'utiliser la totalité du parking pour le bon fonctionnement de l'hôpital et le maintien d'un bon accueil pour les patients et les professionnels de santé,

Considérant que la compétence aménagement relève désormais de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre ;

Considérant les motions votées par les Conseils municipaux des 24 et 25 septembre 2020 à Juvisy-sur-Orge et Viry-Chatillon,

Considérant le maintien du service des Urgences acté par la direction du GHNE qui reconnaît ainsi les besoins de santé du bassin de vie du Nord Essonne suite à la mobilisation des élus locaux et habitants du territoire,

Entendu l'exposé de Mme Samia Bensarsa,

Le conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Approuve cette motion.
2. Refuse la poursuite du démantèlement de l'hôpital de Juvisy-sur-Orge.
3. Dénonce l'inadéquation de l'offre de santé publique hospitalière avec les besoins de la population de notre bassin de vie.
4. Porte à la connaissance de M. le Préfet de l'Essonne et M. le Préfet du Val-de-Marne cette situation.
5. Demande à l'Agence Régionale de Santé (ARS) de tirer les conséquences de la crise de la COVID et d'assurer la pérennité des hôpitaux publics de Juvisy, Longjumeau et Orsay,
6. Se prononce contre la fermeture du site hospitalier de Juvisy-sur-Orge.

Vote : Pour 91



A Vitry-sur Seine, le 24 novembre 2020
Le Président

Michel LEPRETRE

La présente délibération est certifiée exécutoire,
étant transmise en préfecture le 25 novembre 2020
ayant été publiée le 30 novembre 2020

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.